

DELIBERATION N°01/2019

Le Mardi 5 Février 2019 à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 24/01/2019

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis		X		CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			X	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		X		BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL	13	5	6
TOTAL VOTANTS	19		
TOTAL VOIX	25		

1

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190205-DEL01-2019-DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019

DELIBERATION N°01/2019

Objet : ACQUISITION COMPLEMENTAIRE

Opération 15-252 : Viviers-du-Lac - Chemin de la Laitière

Demandeur : GRAND LAC-CA LAC DU BOURGET

Portage en cours : 5 685 000 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 23/12/2023

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Dans le cadre du PLUi, et pour tenir compte de la renaturation de l'ancienne décharge par le CISALB, le tracé de la déviation de la laitière a été modifié ; l'EPFL a relancé une campagne de contact avec les propriétaires et des accords de vente ont été conclus : il convient de rajouter à la délibération précédente les parcelles suivantes :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Viviers-du-Lac	B32	Les Cochets	335 m ²	Taillis simples	N	2 500 €
Viviers-du-Lac	B33	Les Cochets	160 m ²	Taillis simples	N	
Viviers-du-Lac	B1329	Les Rousses	19 m ²	Terre	A	
Viviers-du-Lac	B1330	Les Rousses	1 121 m ²	Terre	A	
TOTAL			1 635 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 11/02/2019
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190205-DEL01-2019-DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019